



Feuille de route 2017-2019 du GT Organisations collectives

Axe « gouvernance alimentaire territoriale »

Feuille de
route

Présentation du groupe de travail

Par de nouvelles coopérations entre les différents acteurs des systèmes alimentaires, l'enjeu est la co-construction de nouveaux outils de développement des chaînes de proximité à travers des dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale permettant l'implication des différentes catégories de producteurs. Les politiques liées à l'alimentation, au développement agricole ou à la santé restent encore aujourd'hui fortement cloisonnées en dépit d'enjeux partagés et souvent complémentaires. La prise en compte de la multiplicité des attentes, parfois contradictoires, reste partielle et complique l'articulation de ces politiques.

La gouvernance alimentaire territoriale n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour mettre en cohérence à l'échelle du territoire, les stratégies des acteurs impliqués sur les enjeux alimentaires. Elle constitue une composante essentielle de tout projet de mise en place d'une politique alimentaire sur un territoire. Plus précisément, il s'agit d'orienter les pratiques afin de soutenir et d'encourager la consommation de productions agricoles locales, de favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et la participation des habitants aux décisions liées à cette alimentation (démocratie alimentaire). Ceci suppose une collaboration entre les acteurs publics (qui définissent les normes, la fiscalité, les aides, les marchés publics, des politiques de développement...), les acteurs économiques (entreprises, artisans, agriculteurs) et les individus et leurs organisations (associations, citoyens contribuables, consommateurs, ...).

La gouvernance alimentaire territoriale est entendue dans ce groupe de travail comme l'ensemble des coordinations entre des acteurs publics et privés qui s'engagent dans des processus visant la construction collective d'objectifs et d'actions destinés à répondre aux enjeux liés à l'alimentation sur les territoires. Les acteurs mettent ainsi en œuvre des dispositifs multiples tenant compte de la diversité de leurs contraintes et identités, et de l'asymétrie de leurs ressources.

Le groupe de travail part de différentes hypothèses :

- Les processus de prise de décision et de pilotage qui composent la gouvernance alimentaire territoriale décrivent des formes variées en termes de niveau d'implication et d'expression de la démocratie alimentaire ou ne nécessitent pas forcément de démocratie alimentaire pour fonctionner.
- La gouvernance alimentaire territoriale reste aujourd'hui souvent partielle, ne permettant pas une réelle structuration de l'offre alimentaire intégrant chaînes alimentaires courtes de proximité et filières longues dans un ensemble cohérent davantage connecté besoins et attentes des consommateurs
- L'efficacité de la gouvernance alimentaire territoriale est corrélée à la capacité des acteurs à parvenir à une mise en cohérence des stratégies et des dispositifs de coordination, et reposant sur des apprentissages collectifs et l'adaptation des dispositifs institutionnels et organisationnels aux spécificités des enjeux alimentaires et des potentialités des territoires.

Moyens mobilisés

L'animation de ce groupe ayant évolué récemment, les modalités de travail ne sont pas encore totalement stabilisées. Il est envisagé des points téléphoniques réguliers entre les co-animateurs pour avancer sur les sous-objectifs décrits ci-dessous.

Co-animation Réseau CIVAM (Laurie Barant), INRA (Frédéric Wallet), APCA (Audrey Rimbaud)

Étape de travail	Réalisation prévisionnelle	Moyens mobilisés
État de l'art des concepts et des travaux déjà menés sur la gouvernance alimentaire territoriale et la démocratie alimentaire	Décembre 2016 : Journée d'échange « Quelle implication des acteurs dans la construction de politiques alimentaires territoriales ? » 2017 : formalisation de cet état de l'art : production d'un document mettant en relief la diversité des conceptions et clarifiant le vocabulaire	Une journée d'étude Revue Bibliographique : recherche, capitalisation de groupes de travail (RNPAT, etc.) et de projets (INTERVAL, etc.) Réseau CIVAM / INRA prioritairement + APCA (tous les travaux produits dans le cadre du RNPAT notamment)
Observation et description des formes de coopération multi-acteurs et clé de lecture sur l'observation de ces dynamiques	Analyse des expériences territoriales connues par les co-animateurs et réalisation d'un premier travail sur la base d'une grille de lecture portant sur les dispositifs de gouvernance (formes organisationnelles, dispositifs institutionnels, processus de coordination) mis en place au regard des objectifs visés par la stratégie alimentaire du territoire. Cette réflexion croisera avec les apports d'autres projets en cours : CAPDOR, FRUGAL, RNPAT, INTERVAL. Mise en débat de ce travail au sein d'une journée qui sera organisée en novembre/décembre 2017. Cette journée permettra d'enrichir les analyses produites par les animateurs et mettre en évidence les besoins des membres du RMT en matière de développement d'outils (typologie, observatoire...)	APCA / INRA / Réseau CIVAM
Évaluation des impacts pour le territoire de la mise en place d'une gouvernance alimentaire de territoire (travail d'indicateurs)	2017 : premiers éléments de réflexion (en lien avec le travail réalisé par Yuna avec le réseau Massif et Figeac) 2018 : un travail de fond à engager sur cette question des impacts en transversal avec le groupe de travail 1 sur la performance des exploitations, des chaînes et des territoires.	INRA / APCA

Résultats attendus

- ↘ Production de documents d'analyse des formes de gouvernance alimentaire territoriale (transfert de résultats et concepts de recherche, capitalisation de démarches d'ingénierie)
- ↘ Production d'outils méthodologiques pour les acteurs des territoires
- ↘ Journées d'échange
- ↘ Vers un projet financé ? (type Casdar, Fondation de France...)

Composition de l'axe de travail « gouvernance alimentaire territoriale »

Cet axe de travail a fait l'objet d'un lancement volontairement tardif, en raison du choix de donner la priorité à l'axe « Logistique » et d'attendre la mise en œuvre du dispositif des PAT par le MAAF. Par conséquent, la composition des membres de cet axe de travail n'est pas encore stabilisée, et sera amenée à évoluer, en même temps que cet axe de travail prendra de l'ampleur durant la seconde phase du RMT.

À ce stade, les membres de cet axe sont les personnes ayant participé à la journée du 12 décembre 2016 sur la démocratie alimentaire, et les personnes ayant manifesté un intérêt pour ces questions.

Calendrier

- ↘ **2017** : Etat l'art des concepts et des travaux / Cas d'études sur les dispositifs de gouvernance (formes organisationnelles, dispositifs institutionnels, processus de coordination)
- ↘ **2018-2019** : Développement d'outils méthodologiques sur l'observation et la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale adaptée aux enjeux, objectifs et spécificités des territoires. Travail en parallèle sur les indicateurs d'impacts.



Contacts

- Réseau CIVAM - Laurie Barant : laurie.barant@civam.org
- INRA - Frederic Wallet : frederic.wallet@agroparistech.fr
- APCA – Louise Mace : louise.mace@apca.chambagri.fr

Juin 2017